

Guide pour les cours du soir ("Yakanchugaku")

Conseil d'éducation de la préfecture d'Osaka
Conseil de l'éducation de la ville d'Osaka
Conseil d'éducation de la ville de Kishiwada
Conseil d'éducation de la ville de Higashiosaka
Conseil d'éducation de la ville de Yao
Conseil d'éducation de la ville de Sakai
Conseil d'éducation de la ville de Moriguchi
Conseil d'éducation de la ville de Toyonaka
Conseil d'éducation de la ville de Izumisano

1. Qu'est-ce que les cours de mise à niveau scolaire du soir?

Ce sont des établissements dans lesquels on peut étudier le programme du collège et dont les cours s'adressent aux personnes de plus de 15 ans qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires du premier cycle ou qui l'ont obtenu sans avoir reçu de connaissances suffisantes.

2. Noms des écoles proposant des cours de mise à niveau scolaire du soir:

Ville d'Osaka

- Collège Temma
- Collège Shinwa
- Collège Higashi Ikuno

Ville de Kishiwada

- Collège Kishiki

Ville de Higashiosaka

- Collège Fuse
- Collège Okibe

Ville de Yao

- Collège Yao

Ville de Sakai

- Collège Tonobaba

Ville de Moriguchi

- Institut Satsuki

Ville de Toyonaka

- Collège Daiyon

Ville d'Izumisano

- Collège Sano

3. Conditions d'admission

Un potentiel étudiant doit répondre à tous les critères numérotés (1) à (3).

- (1) Etre âgé de plus de 15 ans.
- (2) Ne pas avoir obtenu son diplôme d'études secondaires du premier cycle ou l'avoir obtenu sans avoir reçu de connaissances suffisantes.
- (3) Résider dans la préfecture d'Osaka

Remarque : Si vous n'avez pas terminé l'école primaire ou que vous ne résidez pas dans la préfecture d'Osaka, veuillez contacter un Conseil d'éducation ou un établissement proposant des cours du soir.

4. Période d'inscription

Les inscriptions ont lieu en avril de chaque année.

5. Horaires des cours

Les cours ont lieu du lundi au vendredi, entre 17 heures et 21 heures (horaires variables selon les établissements).

6. Durée des études aux cours du soir

La durée des études est de 3ans.

7. Comment s'inscrire aux cours du soir ?

La période de candidature s'étend du 1er décembre de l'année précédente jusqu'au 30 avril de l'année à laquelle vous souhaitez vous inscrire. Les dossiers ne sont pas acceptés les samedis, dimanches et jours fériés. Veuillez déposer votre candidature dans l'une des structures suivantes:

- Un des Conseil d'éducation municipal offrant des cours du soir
Ouvert en semaine de 10h à 16h (fermé les samedis, dimanches et jours fériés)
- Un des établissements proposant des cours du soir
Ouvert en semaine de 16h à 19h (fermé les samedis, dimanches et jours fériés)

8. Lieu de dépôt des dossiers

Veuillez soumettre votre demande et les documents requis dans un Conseil d'éducation municipal offrant des cours du soir ou un établissement proposant des cours du soir.

9. Documents requis

① Formulaire de demande d'admission

Ce formulaire peut être obtenu auprès d'un Conseil d'éducation municipal offrant des cours du soir ou d'un établissement proposant des cours du soir.

② Copie certifiée conforme de l'attestation de résidence du demandeur ("Juminhyo")

Ce document peut être obtenu dans votre mairie.

③ Une photocopie du diplôme d'études secondaires du premier cycle pour ceux qui l'ont obtenu.

10. Décision finale d'admission

Elle revient au Conseil d'éducation municipal offrant ce type de programme.

11. Si votre municipalité n'a pas de cours du soir

Si vous êtes admis à un cours du soir, le Conseil d'éducation en charge des cours en informera celui de votre municipalité. Si vous obtenez votre diplôme, que vous quittez les cours du soir avant l'obtention du diplôme ou que vous déménagez dans une autre commune, le Conseil d'éducation en charge des cours en informera celui de la municipalité.

Conseil d'éducation de la ville de Kishiwada, Département de l'éducation et des affaires générales,
Division des Affaires Générales

- Adresse 7-1 Kishikicho Kishiwada
(à 800 m au sud-ouest de la gare de Kishiwada sur la ligne Nankai)
- Téléphone 072-423-9607

© Collège Kishiki de la ville de Kishiwada

- Adresse 2-19-19 Nodacho Kishiwada
(à 500 m au sud-est de la gare de Kishiwada sur la ligne Nankai)
- Téléphone 072-438-6553

Conseil d'éducation de la ville de Sakai, Département des Affaires Générales,
Division des affaires scolaires

- Adresse 3-1 Minamikawaramachi Sakai-ku Sakai
(à 100 m au sud de la gare Sakaihigashi sur la ligne Nankai-Koya)
- Téléphone 072-228-7485

© Collège Tonobaba de la ville de Sakai

- Adresse 3-2-1 Kushiyachohigashi Sakai-ku Sakai
(à 800 m à l'ouest de la gare Sakaihigashi sur la ligne Nankai-Koya, ou à 300 m à l'est de l'arrêt Hanataguchi du tramway Hankai)
- Téléphone 072-221-0755

Conseil d'éducation de la ville de Yao, Division de la promotion de l'éducation scolaire

- Adresse 1-1-1 Honmachi Yao
(à 320 m au sud-ouest de la gare Kintestu-Yao sur la ligne Kintetsu Osaka)
- Téléphone 072-924-3873

© Collège Yao de la ville de Yao

- Adresse 1-17 Midorigaoka Yao
(à 1000 m au nord de la gare Kintestu-Yao sur la ligne Kintetsu Osaka)
- Téléphone 072-998-9551

Conseil d'éducation de la ville de Moriguchi, Division de la scolarité

- Adresse 2-5-5 Keihanhondori Moriguchi
(à 300 m au nord-ouest de la gare Moriguchishi sur la ligne Keihan ou à 300 m à l'ouest de la station Moriguchi sur la ligne de métro Tanimachi)
- Téléphone 06-6995-3151

© Institut Satsuki de la ville de Moriguchi

- Adresse 13-26 Kasugacho Moriguchi
(à 100 m à l'est de la gare de Doi sur la ligne Keihan)
- Téléphone 06-6991-0637

Conseil d'éducation de la ville de Toyonaka,

Division des affaires générales de l'éducation, Section Gakumu

- Adresse 3-1-1 Nakasakurazuka Toyonaka
(à 500 m à l'est de la gare Okamachi sur la ligne Hankyu Takarazuka)
- Téléphone 06-6858-2553

© Collège Daiyon de la ville de Toyonaka

- Adresse 4-5-7 Hattorihonmachi Toyonaka
(à 650 m au nord-est de la gare Hattori-Tenjin sur la ligne Hankyu Takarazuka)
- Téléphone 06-6863-6744

Conseil d'éducation de la ville de Higashiosaka, Division des affaires scolaires

- Adresse 1-1-1-17 Aramotokita Higashiosaka
(à 250 m à l'ouest de la gare Aramoto sur la ligne Kintetsu Keihanna)
- Téléphone 06-4309-3271

© Collège Okibe de la ville de Higashiosaka

- Adresse 1-3-46 Aramotonishi Higashiosaka
(à 700 m au sud-ouest de la gare Aramoto sur la ligne Kintetsu Keihanna)
- Téléphone 06-6783-8100

© Collège Fuse de la ville de Higashiosaka

- Adresse 2-1-39 Taiheiji Higashiosaka
(à 400 m au sud-est de la gare Shuntokumichi sur la ligne Kintetsu-Osaka ou de la gare JR Shuntokumichi sur la ligne JR Osaka Higashi)
- Téléphone 06-6722-6850

Conseil de l'éducation de la ville d'Osaka, Service d'orientation, Division de l'éducation primaire et secondaire

- Adresse 1-3-20 Nakanoshima Kita-ku Osaka
(à 50 m au nord de la gare Keihan Yodoyabashi ou de la station Yodoyabashi de la ligne de métro Midosuji)
- Téléphone 06-6208-9186

◎ Collège Temma de la ville d'Osaka

- Adresse 12-9 Kamiyamacho Kita-ku Osaka
(à 800 m à l'est de la gare JR d'Osaka ou de la station de métro Umeda, ou à 600 m à l'ouest de la gare JR Temma sur la ligne "loop line", ou à 300 m à l'ouest de la station de métro Ogimachi sur la ligne Sakaisuji)
- Téléphone 06-6312-8462

◎ Collège Higashi Ikuno de la ville d'Osaka

- Adresse 7-9-25 Shinimazato Ikuno-ku Osaka
(à 600 m au sud-est de la gare Imazato sur la ligne Kintetsu Nara, ou à 500 m à l'ouest de la station Shoji sur la ligne de métro Sennichimae)
- Téléphone 06-6752-2889

◎ Collège Shinwa de la ville d'Osaka

- Adresse 3-1-23 Nipponbashihigashi Naniwa-ku Osaka
(à 400 m au nord-est de la station de métro Ebisucho sur la ligne Sakaisuji)
- Téléphone 06-6636-5166

Conseil d'éducation de la ville d'Izumisano, Division des affaires scolaires

- Adresse 1-1-1 Ichibahigashi Izumisano
(à 1200 m au sud-est de la gare d'Izumisano sur la ligne principale Nankai, ou à 2000 m à l'ouest de la gare de Kumatori sur la ligne JR Hanwa)
- Téléphone 072-463-1212 (poste 2346)

◎ Collège Sano de la ville d' Izumisano

- Adresse 4-3-12 Hagurazaki Izumisano
(à 700 m au nord de la gare de Hagurazaki sur la ligne principale Nankai, ou à 800 m au sud de la gare de Rinku-Town sur la ligne JR ou la ligne Nankai pour l'Aéroport du Kansai)
- Téléphone 072-458-3700